

La pêche, une activité ancestrale en mutation

Philippe Gros – Ifremer, Direction Scientifique

La pêche est un système de production d'aliments animaux d'origine aquatique profondément original. Elle est dépourvue des « traits agricoles » de l'aquaculture, tels que la propriété des cheptels, le lien au foncier, la sélection de lignées (avec recours aux écloséries et recherche sur les organismes génétiquement modifiés), la lutte contre les épizooties et l'utilisation plus ou moins massive d'intrants selon le degré d'intensification des élevages. Attestée depuis le Paléolithique, la pêche demeure aujourd'hui la seule activité de capture d'animaux sauvages –en majorité destinés à l'alimentation humaine– développée à l'échelle mondiale, pratiquée de façon artisanale à industrielle, et objet de modalités de gouvernance spécifiques aux niveaux régional, national et international. Le réel essor des pêches maritimes fut amorcé vers le milieu du XX^e siècle, stimulé par l'accroissement de la demande combinée à la raréfaction des ressources les plus accessibles ; la capacité de capture des navires de pêche s'est continûment accrue par appropriation des progrès de la technologie dans les domaines de l'architecture navale, de la motorisation, de la conception des engins de pêche, de l'électronique embarquée, de la conservation du poisson et de son traitement à bord, ainsi que par l'amélioration de la qualification et de la sécurité des équipages. La pêche étend désormais son emprise sur la quasi-totalité des écosystèmes mésopélagiques de l'océan mondial ; dans le domaine benthique, elle traque les ressources sur les plateaux continentaux et au-delà de l'accro jusqu'aux grands fonds –y compris sur les monts sous-marins.

Rapide et largement non régulée dans les décennies 1950-60, l'expansion de la pêche maritime a pris fin dans les années 1980. Le maximum du potentiel mondial de capture de poissons, mollusques et crustacés dans les écosystèmes marins et continentaux fut atteint il y a environ deux décennies. Au cours des années récentes (2004-2010), le volume mondial des prises déclarées s'est en moyenne respectivement établi à 81 Mt/an et 10 Mt/an dans les eaux marines et continentales (publiées par la FAO à partir des informations fournies par les États, ces statistiques sous-estiment l'extraction réelle car elles n'incluent ni les prises de la pêche INN –illégal, non déclarée, non réglementée–, ni les rejets). La croissance de l'offre alimentaire de produits animaux d'origine aquatique est dorénavant soutenue par la production aquacole, qui a augmenté au taux moyen de 6,1 %/an pendant la décennie 2001-2010. Combinée au développement de l'aquaculture, la gestion durable des ressources halieutiques et de leurs habitats est une condition du maintien de la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois et de richesses dans de nombreux pays.

La représentation conceptuelle du « système pêche » a beaucoup changé depuis le milieu du XX^e siècle. D'abord grandement influencée par les modèles à finalité opérationnelle « d'évaluation de stock » des années cinquante, elle intègre et met en cohérence à partir des années quatre-vingts des connaissances issues de divers domaines scientifiques (biologie, écologie, océanographie physique, économie, sociologie, science politique), entraînant l'émergence –avec concours décisif de la FAO– de l'approche écosystémique des pêches (AEP). Relayées dans plusieurs engagements multilatéraux (*e.g.*, Johannesburg, 2002), les orientations de l'AEP irriguent l'évolution des politiques de gestion, par exemple les réformes de la PCP (Politique commune de la pêche de l'Union européenne) de 2002 et de 2012. Incluant l'instauration d'un système formel de droits de pêche, la « PCP 2013 » ambitieuse de surcroît la convergence avec le pilier environnemental de la Politique maritime intégrée de l'Union, la directive-cadre *Stratégie pour le milieu marin* adoptée en 2008 avec l'objectif général de restaurer d'ici à 2020 le « bon état écologique » des éco-régions marines européennes.

Englobant la dynamique des interactions multi-échelles entre pêche et biodiversité, et aussi le rôle des déterminants économiques et socio-politiques, l'AEP offre également un cadre de recherche pertinent pour élucider les mécanismes de la résilience des écosystèmes marins face au changement global. Outre les effets du réchauffement climatique, les zones de pêche subissent l'exploitation des ressources –voire leur surexploitation– et les pressions du développement croissant d'activités sur les bassins versants et en domaine marin (agriculture, foresterie, industrialisation, génie civil et urbanisation, transport maritime, prospection et extraction minières, tourisme). Élaborer des scénarios de réponse aux perturbations de la biodiversité marine et de ses usages, et identifier des trajectoires de développement durable de la pêche sont ainsi deux grands enjeux de la recherche halieutique.